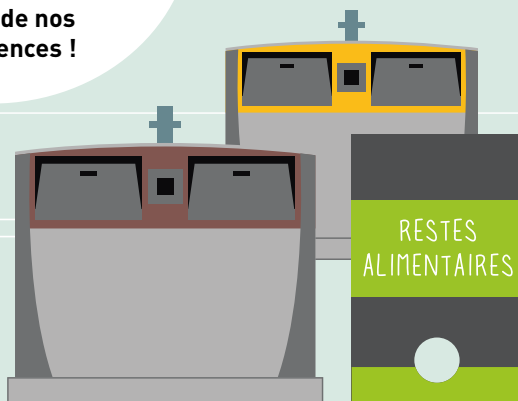




Vous devrez prochainement déposer vos déchets dans les points d'apport collectifs. Pour cela, **il est nécessaire d'activer vos accès.** Alors, rendez-vous vite sur une de nos permanences !

**PERMANENCES SUPPLÉMENTAIRES SUR VOTRE COMMUNE DU LUNDI 12 FÉVRIER AU SAMEDI 9 MARS**



Ne pas jeter sur la voie publique

# PERMANENCE

## VOTRE COLLECTE DE DÉCHETS SE TRANSFORME

### SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

#### PERMANENCE

**DU 12 FÉVRIER AU 8 MARS**

Maison des services publics

365 avenue de Boucicaud Saint André de Cubzac

Du lundi au jeudi 9h30-13h et 14h-17h30

Le vendredi 9h-13h et 14h-16h

#### PERMANENCE

**DU 13 FÉVRIER AU 9 MARS**

Espace municipal de Soucarros

6 rue Soucarros Saint André de Cubzac

Du mardi au vendredi de 10h30-13h et 14h-19h

Le samedi 9h-13h

**LUNDI 26 FÉVRIER 2024**

**OUVERTURE DES POINTS D'APPORT COLLECTIFS**

**NÉO  
SMICVAL**

**VOTRE NOUVEAU SERVICE PUBLIC  
ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI !**

**CONTACT  
05 57 84 74 00**



Pour activer vos accès aux nouveaux points de collecte, venez avec votre carte des services. Si vous n'en possédez pas, nous vous en remettrons une.



À cette occasion, **nos conseillers vous expliqueront le fonctionnement de ce nouveau système** qui remplacera la collecte de vos déchets en porte à porte **et vous remettront également vos équipements.**



Un bioseau pour les restes alimentaires



Un sac pour vos emballages



**Important :** lors de votre venue, merci de vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'avoir complété ce coupon.

Noms et prénoms (de toutes les personnes de votre foyer) :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Adresse complète :

.....  
.....

Mail : ..... Téléphone : .....

Numéro de carte d'accès aux services (si vous en possédez une) : .....